



LE MOT DU MAIRE

Informations aux habitants

Parking de l'église et effondrement du talus du cimetière

Chers administrés,

Je souhaite vous informer en toute transparence de la situation concernant le parking de l'église et le talus du cimetière qui s'est partiellement effondré.

À la suite des vérifications engagées par la municipalité, il apparaît que la réalisation de ce parking, effectuée lors de la précédente mandature, aurait dû faire l'objet d'autorisations administratives spécifiques, notamment d'un permis d'aménager ainsi que des accords nécessaires des services compétents.

Aucune demande autorisation n'a été déposée auprès des services de l'urbanisme de l'agglomération Lisieux Normandie.

La municipalité se trouve donc aujourd'hui dans l'obligation de régulariser cette situation afin de respecter la réglementation en vigueur. Cette démarche nécessite la réalisation d'études géotechniques et environnementales compte tenu des nombreuses contraintes du terrain : prédisposition aux glissements de terrain, présence potentielle de marnières, nappe phréatique peu profonde, retrait-gonflement des argiles, ainsi que la présence du site dans le périmètre de protection des abords du château classé.

AGENDA

- 17** Concert de jazz - Groupe musical Luma
juil. 19 heures à l'église de Saint Regnobre (voir page 5)
- 12** Messe annuelle
sept. 11 heures à l'église de Saint Regnobre
- 13** Repas de la commune
sept. A partir de 12 heures (voir page 7)

INFOS PRATIQUES



Mairie
mardi de 14 à 19 heures,
samedi matin uniquement sur
rendez-vous



<https://fauguernon.fr>



Page Facebook : Commune-de-Fauguernon



mairiefauguernon@orange.fr



02 31 64 98 28
06 95 80 79 52

Par ailleurs, la réglementation impose des aménagements spécifiques pour ce type de parking. En effet, celui-ci comportant plus de dix places de stationnement, il devra notamment être revêtu d'un enrobé et les eaux pluviales devront être collectées et dirigées vers un système de traitement comprenant un dispositif de débordage et de déshuilage. Ces équipements sont destinés à protéger



Photo Mario Rua

l'environnement en cas de fuite d'huile ou de carburant provenant d'un véhicule stationné sur le site. L'ensemble de ces obligations réglementaires représente un coût particulièrement important pour notre commune. À ce jour, les premières estimations font apparaître un montant pouvant atteindre environ 130 000 euros pour la mise en conformité du parking, sans compter les dépenses qui seront nécessaires pour sécuriser durablement et reconstruire le talus effondré.

Je tenais à vous informer personnellement de cette situation. Il est de mon devoir de Maire de communiquer avec transparence sur les dossiers qui engagent les finances de notre commune. Je ne vous partage pas ces informations avec plaisir ; j'aurais sincèrement préféré pouvoir vous annoncer de meilleures nouvelles. Néanmoins, l'équipe municipale travaille activement sur ce dossier afin de trouver les solutions les plus adaptées, tant sur le plan technique que financier, tout en garantissant la sécurité de tous.

Nous continuerons à vous tenir régulièrement informés de l'avancement de ce dossier important pour notre commune.

 Rappel concernant les feux en extérieur

Tout feu en extérieur est formellement interdit en raison des risques importants d'incendie (selon arrêté municipal). La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun. Nous remercions les habitants de respecter ces consignes et de contribuer ainsi à la protection de notre environnement et de notre village.

Rémy Guillotin

ACTUALITES

La chenille processionnaire, l'essentiel à savoir

Le principal prédateur de la chenille processionnaire est la mésange (bleue, noire, charbonnière ou à longue queue). Un couple de mésanges peut consommer jusqu'à 500 insectes par jour.

Elles se nourrissent des chenilles au stade larvaire.

La chenille processionnaire peut être combattue grâce à différents moyens : pièges, insecticides biologiques ou installation de nichoirs à mésanges.

Elle peut également nécessiter l'intervention de professionnels.

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique se révèle être un nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur. La lutte contre les frelons asiatiques vise essentiellement à piéger les femelles fondatrices appelées reines pendant leur période de forte circulation.

Lorsque l'on attrape un frelon en mars/avril, c'est forcément une reine donc un futur nid en moins. C'est maintenant qu'il faut intervenir. Si vous repérez un nid, surtout n'intervenez pas. M. Mickaël Lienart,

professionnel de la lutte contre les nuisibles, habitant de notre commune et partenaire de la mairie, intervient pour la destruction des nids dans des conditions adaptées afin d'assurer une intervention rapide et sécurisée.

À la suite de la délibération du Conseil municipal du 5 juin dernier, la commune prendra en charge la totalité du coût de l'intervention pour ses administrés.

Les habitants sont invités à contacter la mairie, qui leur indiquera la procédure à suivre afin de bénéficier de cette prise en charge.

Restez connectés à la vie de notre commune !

Parce qu'une commune vit grâce à ses habitants, nous avons mis en place plusieurs outils pour vous permettre de suivre facilement l'actualité locale et de rester informés tout au long de l'année.

Notre site internet communal vous permet de retrouver les informations pratiques, les événements passés et à venir, les démarches utiles ainsi que les actualités de la commune. Accessible à tout moment, il constitue une véritable source d'information pour tous les habitants.

Notre page Facebook complète ce service en vous proposant des informations en temps réel : annonces, manifestations, travaux, alertes, photos des événements, vie associative et moments de convivialité qui font la richesse de notre village.

En vous abonnant à ces supports, vous pourrez :

- être informés rapidement des nouveautés et des événements,
- découvrir les projets et actions menés pour la commune,

- partager les temps forts de la vie locale,
- rester en lien avec les élus, les associations et les habitants.

Que vous soyez résidents de longue date ou nouvel arrivant, nous vous invitons à rejoindre dès aujourd'hui notre communauté en ligne. Un simple clic

suffit pour ne rien manquer de la vie de notre village ! Retrouvez-nous sur : notre site internet : <https://fauguernon.fr>, notre page Facebook : Commune-de-Fauguernon

À très bientôt en ligne... et dans les rues de notre commune !

EVÈNEMENTS

Fêtes des voisins 2026



Photo Céline Rua

Quelle belle soirée pour la Fête des voisins !

Près d'une soixantaine de personnes se sont réunies dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chacun est arrivé avec sa glacière et son panier garni, et les grillades ont rapidement crépité autour du barbecue.

Pendant que les enfants jouaient au ballon et profitaient pleinement de la soirée, les familles et les voisins ont

partagé de beaux moments d'échange et de bonne humeur.

Autour d'un bon verre, de délicieux plats et de nombreux sourires, chacun a contribué à faire de cette rencontre un véritable moment de fraternité. Une belle occasion de mieux se connaître, de créer du lien et de se retrouver comme une grande famille.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation à cette belle fête !

Après-midi patrimoine

Samedi 30 mai 2026, une vingtaine de personnes, habitants de Fauguernon et des communes voisines, ont répondu à l’invitation de l’Association de sauvegarde du patrimoine de Fauguernon pour découvrir ou redécouvrir l’Église Saint-Regnobert.

Sous la conduite passionnée de son président, Serge Tougard, les visiteurs ont effectué un véritable voyage à travers les siècles. De l’extérieur de l’édifice jusqu’à ses trésors les mieux conservés, chacun a pu mesurer la richesse historique, architecturale et artistique de ce monument emblématique de notre commune.



Photo Michelle Tougard

La visite a permis de retracer l’évolution de l’église du IX^e au XVI^e siècle, mais aussi de mettre en lumière les importants travaux de restauration entrepris depuis 2009. Les participants ont également découvert les projets en cours, notamment la réalisation des vitraux de la baie centrale de la sacristie, dont l’installation est prévue d’ici la fin de l’année 2026.

L’après-midi a été ponctuée par la présentation de plusieurs œuvres remarquables conservées dans l’église : statues anciennes, tableaux d’exception et éléments patrimoniaux qui témoignent de la richesse culturelle de notre territoire.



Photo Michelle Tougard

Au-delà de l’aspect historique, cette visite a rappelé l’importance du travail mené par les bénévoles pour préserver, restaurer et transmettre ce patrimoine aux générations à venir.

Nous remercions l’Association de sauvegarde du Patrimoine de Fauguernon, à son président Serge Tougard et à tous les bénévoles qui oeuvrent avec passion pour faire vivre notre histoire locale. Grâce à leur engagement, notre patrimoine continue d’être valorisé et partagé avec le plus grand nombre.

Commémoration du 8 Mai

Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de la commémoration du 8 mai 1945. Votre participation et votre recueillement ont contribué à rendre cet hommage particulièrement émouvant et respectueux.



Photo Céline Rua

Nous adressons également nos sincères remerciements à notre doyen, Monsieur Claude Leboulenger. Sa présence a contribué à honorer avec dignité le devoir de mémoire et le souvenir de celles et ceux qui ont œuvré pour la paix et la liberté. Ensemble, nous entretenons la mémoire de ces événements et transmettons aux générations futures ces valeurs.

Merci également à notre petit Léo pour ce beau poème en hommage à nos défunts. Par ses mots empreints d’émotion et de sensibilité, il a su honorer leur mémoire avec beaucoup de tendresse.

La cérémonie s’est achevée par le traditionnel pot de l’amitié, sous un beau soleil, permettant aux participants de se retrouver dans un moment de convivialité et d’échange.

Concert de jazz formé - Groupe musical LUMA

Avec la participation de la Mairie, du Comité d’Animation et de l’Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fauguernon, un concert sera donné en l’église Saint-Regnobert le vendredi 17 juillet, de 19 h à 20 h 30.

LUMA est un quartet de jazz composé de Lise Lefebvre (chant), Simon Bony (piano), Sacha Morales (basse) et Lucas Drouin (batterie). Tous les quatre sont diplômés du Conservatoire de Caen.



Photo LUMA

Le groupe propose des standards de jazz revisités, inspirés notamment par Miles Davis, Wayne Shorter ou encore Youn Sun Nah. LUMA invite les auditeurs à un voyage musical dans un univers poétique, où l’improvisation occupe une place centrale.

Prix des places : à votre bon cœur !

Marc Gurrey

VIE COMMUNALE

Bourse communale étudiante

La municipalité soutient les étudiants poursuivant des études supérieures en leur accordant une aide financière de 130 €. Pour bénéficier de cette bourse, l’étudiant doit :

- être inscrit dans un établissement d’enseignement supérieur (université, école, BTS, IUT, etc.),
- résider dans la commune ou avoir ses parents domiciliés dans la commune,
- effectuer sa demande avant la date limite fixée par la mairie.

Le montant de la bourse communale est fixé à 130 €, versée en une seule fois sur le compte bancaire de l’étudiant.

Le dossier de demande doit être accompagné des pièces suivantes :

- un certificat de scolarité ou une copie de la carte d’étudiant en cours de validité,
- copie de la carte d’identité,
- un relevé d’identité bancaire (RIB) au nom de l’étudiant.

Mise en place d’une nouvelle desserte de bus à Fauguernon

À compter de la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle desserte de transport desservira la commune de Fauguernon en direction de Lisieux.

Ce service permettra notamment de faciliter les déplacements des collégiens et lycéens scolarisés dans les établissements lexoviens, mais il est également ouvert à l’ensemble des habitants de la commune.

Deux arrêts ont été définis sur le territoire.

Le premier au centre du bourg, route de Rocques, le long de la RD263, et le second route de la Forge.

Les horaires de départ du matin sont fixés à 7 h 00 depuis l’arrêt du Bourg et à 7 h 02 depuis l’arrêt de la Forge.

Pour les retours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, deux horaires sont proposés en fin de journée 17 h 29 ou 18 h 39 pour le Bourg, et 17 h 31 ou 18 h 41 pour la Forge. Le mercredi, les retours s’effectuent à 13 h 04 pour le Bourg et à 13 h 06 pour la Forge, les départs du matin restant identiques aux autres jours de la semaine.

Les usagers souhaitant bénéficier de ce service, qu’ils soient scolaires ou non, peuvent commander leur carte de transport via le portail familles Astrobus (<https://www.astrobus.info/acheter-son-titre>).

Entretien des haies en bordure des voies publiques

Rappel des obligations des propriétaires riverains.

Afin de garantir la sécurité des usagers et de préserver la qualité du réseau routier communal, Monsieur le Maire souhaite rappeler aux habitants leurs obligations en matière d’entretien des haies, arbres et plantations situés en limite des voies publiques.

Les propriétaires et occupants des parcelles riveraines sont tenus d’assurer un entretien régulier des végétaux bordant les voies communales, les chemins ruraux ainsi que les routes départementales traversant le territoire de la commune.

Les haies, branches et plantations ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public, gêner la circulation des véhicules, des engins agricoles, des cyclistes ou des

piétons, ni compromettre la visibilité indispensable à la sécurité des usagers.

Une attention particulière doit être portée :

- aux carrefours et intersections,
- aux virages ,
- aux sorties de propriétés,
- aux abords des panneaux de signalisation,
- aux fossés, accotements et équipements publics.

Les propriétaires sont ainsi invités à procéder régulièrement à la taille des haies et à l'élagage des branches susceptibles de surplomber la chaussée ou les chemins.

Il est rappelé que cette obligation s'applique à l'ensemble des voies bordant les propriétés privées, qu'il s'agisse des voies communales, des chemins ruraux ou des routes départementales.

Le maintien en bon état des abords de la voirie constitue une responsabilité essentielle qui contribue directement à la sécurité de tous et facilite les interventions des services de secours.

En cas de défaut d'entretien constaté, la commune pourra engager les procédures prévues par la réglementation en vigueur et demander aux propriétaires concernés de procéder aux travaux nécessaires dans les meilleurs délais.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants pour leur coopération et leur sens des responsabilités.

La préservation de notre cadre de vie et la sécurité de chacun reposent sur l'engagement collectif de tous les riverains.

Une matinée d'action au service de notre commune !

Le 23 mai dernier, nos bénévoles et nos élus ont une nouvelle fois démontré que la solidarité et l'engagement sont des valeurs bien vivantes dans notre commune. Dès les premières heures de la journée, pelles, balais et bonne humeur étaient au rendez-vous pour une opération de rebouchage des trous sur nos chemins communaux.

Sous un soleil déjà estival et malgré une chaleur éprouvante, chacun a répondu présent avec détermination pour améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers.

Un immense bravo et un sincère merci à l'ensemble des bénévoles mobilisés ! Leur disponibilité, leur énergie et leur attachement à notre commune méritent toute notre reconnaissance.



Photo Céline Rua

Merci également à nos élus qui ont participé activement à cette journée de terrain, preuve que l'entretien et l'embellissement de notre commune sont l'affaire de tous.

Ces actions, souvent discrètes mais essentielles, contribuent chaque jour à préserver notre cadre de vie et à renforcer l'esprit de convivialité qui fait la richesse de notre village. Ensemble, nous faisons vivre notre commune. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour l'intérêt collectif !

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Point sur le dossier des inondations récurrentes

Face aux épisodes d'inondations récurrents constatés sur notre commune, plusieurs démarches ont été engagées afin d'identifier les causes précises du phénomène et de mettre en œuvre des solutions durables.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue le 4 juin 2026 avec les services du Bassin Versant de la Touques, qui travaillent actuellement à l'élaboration de propositions techniques adaptées à la situation. Par ailleurs, la commune a sollicité les services de l'Agglomération Lisieux Normandie, et plus particulièrement le service Voirie, afin de réaliser une étude hydraulique et hydrologique. Cette étude permettra de déterminer les travaux à engager pour limiter les risques d'inondation, ainsi que d'en évaluer le coût financier.

Ce dossier est actuellement en cours d'instruction. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de son évolution et des décisions qui seront prises dans l'intérêt de tous les habitants.

INFORMATIONS CITOYENNES

Feux d'artifice

Monsieur le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative et de sa mission de protection des personnes et des biens, informe l'ensemble des habitants que **l'utilisation et le tir de feux d'artifice sont formellement interdits** sur l'ensemble de la commune de Fauguernon jusqu'à nouvel ordre.

En raison des conditions météorologiques actuelles, marquées par une sécheresse importante et des températures particulièrement élevées, les risques de départ et de propagation d'incendie sont très importants.

est impératif que chacun respecte cette interdiction.

Afin de garantir la sécurité de tous et de préserver notre environnement, il

La municipalité appelle au civisme et à la responsabilité de tous les habitants afin d'éviter tout incident susceptible de mettre en danger les personnes, les habitations, les espaces naturels et les biens de la commune.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance.

LES SAVEURS DU VILLAGE

Recette d'apéritif d'été aux prunes sauvages

Ramasser des branches de prunes avec feuilles et épines. Les laisser macérer

dans de l'alcool pendant 15 jours. Après ce délai, ajouter un verre de sucre, 100 g de jus et 75 cl de vin rouge. Mélanger.

À déguster après 90 jours de macération. Bonne dégustation !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Photo Jean-Paul Malfilâtre

COMITÉ D'ANIMATION

Repas de la commune, dimanche 13 septembre

Nous vous invitons à partager notre traditionnel repas de la rentrée le dimanche 13 septembre 2026 à partir de 12 heures à la Ferme du château de Fauguernon.

Participation : 19 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans). L'apéritif est offert par le Comité d'Animation ; les boissons seront disponibles à la vente.

Des jeux seront proposés l'après-midi dans la cour du château afin de prolonger ce moment de convivialité.

Merci de vous inscrire et de régler votre participation avant le vendredi 28 août 2026. Aucune inscription ne pourra être acceptée après cette date.

Règlement à la mairie les 18 et 25 août, aux heures d'ouverture, ou auprès de Mme Fosse (06 70 46 17 17) ou de Mme Huby (06 15 86 77 00).

Merci de joindre le coupon-réponse complété à votre règlement.

Les chèques seront encaissés après le repas. Pour un virement, écrire à : animationsfauguernon@gmail.com.

Venez nombreux ! Le Comité

Coupon réponse à détacher en suivant le pointillé et à joindre à votre règlement

Repas de la rentrée – Dimanche 13 septembre 2026

Famille :

Nombre de personnes : x 19 € = €

Réponse impérative avant le 28 août 2026

Enfants de moins de 10 ans : (repas offert)

RENCONTRES LOCALES**Une famille Fauguernonnaise entre passion et aventure familiale**

Installés à Fauguernon depuis 2021, Margaux et Mickaël ont accepté de partager leur quotidien entre des métiers tournés vers les autres et un événement qui a bouleversé leur vie : la naissance inattendue de leur petite Moïra... à la maison.

Originaire de Caen, Mickaël, 34 ans, a quitté le domaine de l'informatique pour se reconvertir dans la lutte contre les nuisibles. Après avoir commencé bénévolement auprès de ses proches, il a créé, il y a 18 mois, son entreprise spécialisée dans l'éradication des frelons, la dératisation et la lutte contre les rats musqués. Il intervient aujourd'hui dans un rayon de 20 kilomètres autour de Fauguernon. Également élagueur, il nourrit un nouveau projet : développer une activité d'apiculteur et produire son propre miel.

Son conseil aux habitants est simple ne jamais tenter de détruire un nid de frelons soi-même. Les frelons sont des insectes dangereux et toute vibration à proximité du nid peut provoquer leur attaque. Mieux vaut faire appel à un professionnel.

À ses côtés, Margaux, 27 ans, originaire du Havre, exerce le métier d'ostéopathe depuis 2023. Après plusieurs remplacements à la maison paramédicale d'Orbec, elle accompagne aujourd'hui des patients de tous âges, du nourrisson aux personnes âgées, et se déplace régulièrement au domicile

des personnes en perte d'autonomie, des femmes enceintes ou encore en post-partum.

En parallèle, ayant suivi plusieurs formations dans ce sens, il lui tient à cœur aujourd'hui de développer un accompagnement à l'allaitement pour soutenir les mamans à partir de la fin de leur grossesse jusqu'à au moins deux mois



Photo Margaux Nicolas

post-partum, pour les aider à faire de cet allaitement maternel une expérience heureuse. Cet accompagnement sera gratuit pour les premières mamans intéressées. Ce qui l'anime au quotidien, c'est avant tout le contact humain et le bien-être qu'elle peut apporter à ses patients, aussi bien physiquement que moralement.

Mais c'est surtout le 6 décembre 2025 qui restera gravé dans les mémoires familiales. Ce jour-là, la petite Moïra a décidé d'arriver bien plus vite que prévu. « Ce n'était absolument pas prévu », racontent les parents en souriant. Pour leur premier enfant, l'accouchement avait été très long et ils

pensaient avoir largement le temps de rejoindre la maternité. Pourtant, entre les premières contractions, la perte des eaux et la naissance, seulement une heure et demie s'est écoulée.

Tout s'est passé si rapidement qu'ils n'ont eu le temps de prévenir ni les secours, ni les personnes chargées de garder leur fils Asaël, alors âgé de 18 mois. Lorsque Mickaël est entré dans la chambre, Moïra était déjà née.

Sur le moment, aucune panique. « Il nous a fallu plus d'une semaine pour réaliser ce qui venait de se passer », expliquent-ils.

Après avoir organisé la garde de leur fils, ils sont partis tranquillement à l'hôpital afin que Margaux et Moïra soient examinées.

Avec le recul, ils gardent un merveilleux souvenir de cette expérience hors du commun et n'éprouvent aucun regret.

Aujourd'hui âgée de sept mois, Moïra se porte à merveille. Souriante et pleine de vie, elle fait le bonheur de son grand frère Asaël. Mickaël est également le papa d'une grande fille de 10 ans Lola, née exactement dix ans moins un jour avant sa petite sœur.

Même si le rythme familial s'est intensifié avec deux enfants rapprochés, les parents se disent très heureux de cette nouvelle vie de famille.

Une dernière anecdote ajoute encore un peu de magie à cette histoire : Margaux porte le nom de famille Nicolas et Moïra est née le 6 décembre... jour de la Saint-Nicolas. S'ils devaient résumer cette incroyable aventure en trois mots, ce serait : rapide, joyeuse et étonnante.

Une belle histoire de famille qui restera sans aucun doute dans les mémoires des Fauguernonnais.

Directeur de la publication : Monsieur Rémy Guillotin - Maire de Fauguernon

Comité de rédaction : Mairie de Fauguernon - 29 chemin de l'Église 14100 Fauguernon

Création graphique et mise en page : Myriam Demar

Imprimeur : Imprimerie de Piencourt - 3, route de Corneilles - 27230 Piencourt - 02 32 46 95 80

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2026 - Bibliothèque Nationale de France